

Règlement du Challenge Régional « CREDIT MUTUEL » Route 2024 des Ecoles Françaises de Cyclisme BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Le Challenge Régional BFC CREDIT MUTUEL, dit CHALLENGE REGIONAL des JEUNES CYCLISTES, est ouvert à tous les licenciés FFC du Comité Régional BFC seulement, des catégories U9 à U15. Il n'y a pas de sélection départementale.

A noter que le classement par catégorie servira de base à la sélection de l'équipe « ENTENTE REGIONALE » constituée pour participer au TROPHÉE DE FRANCE des JEUNES CYCLISTES 2024 (TFJC) qui se déroulera à MONTBELIARD. Il n'y aura qu'une équipe ENTENTE REGIONALE composée de 2 U15, 2 U13, 2 U11 et 3 filles minimum dont leurs clubs, labellisés ou non, n'auront pas constitué d'équipe au TFJC. *

Le Challenge régional est ouvert à toutes les féminines sans restriction.

Durée : du Dimanche 17 Mars au CREUSOT, au Dimanche 16 juin à MORTEAU

Epreuves concernées :

9 épreuves composent le Challenge 2024 :

Dates	EPREUVES	Organisateurs
17/03	Prix de la Ville du CREUSOT	CREUSOT CYCLISME
31/03	Prix de CHATILLON LE DUC	Amicale cycliste bisontine
14/04	Prix de MONTGESOYE	VC ORNANS
28/04	Prix de NOIDANS LES VESOUL	Roue d'Or Noidans
01/05	Prix de BELFORT	CC BELFORT MIOTTE
12/05	16 ^{ème} Prix de VINCENT	Guidon Bletteranois
19/05	Prix de SAINTE COLOMBE	Vélo Club de PONTARLIER
26/05	Prix de MELISEY	EC LUXEUIL VOSGES SAONOISES
16/06	Souvenir Michel VARDANEGA	VC MORTEAU MONTBENOIT

Les épreuves : 2 à 3 épreuves seront proposées sur chaque journée parmi : route, sprint ou contre la montre individuel (ou montée chronométrée individuelle), agilité-méca-jeux, cyclo-cross, CONTRE-LA-MONTRE par équipes.

les épreuves suivies des podiums se terminent au plus tard à 16h30.

Attribution de Points pour chaque épreuve :

1^{er} 50 points, 2^{ème} 44, 3^{ème} 40, 4^{ème} 37, 5^{ème} 34, 6^{ème} 32, 7^{ème} 30, 8^{ème} 28, 9^{ème} 26, 10^{ème} 24, 11^{ème} 22, 12^{ème} 21, 13^{ème} 20, 14^{ème} 19, 15^{ème} 18, 16^{ème} 17, 17^{ème} 16, 18^{ème} 15, 19^{ème} 14, 20^{ème} 13, 21^{ème} 12, 22^{ème} 11, 23^{ème} 10, 24^{ème} 9, 25^{ème} 8, 26^{ème} 7, 27^{ème} 6, 28^{ème} 5, 29^{ème} 4, 30^{ème} 3, 31^{ème} 2 et 32^{ème} 1pt.

Il sera retenu les 7 meilleurs classements des 9 épreuves. Autrement dit, il y aura 2 jockers.

Récompenses

Dans chaque catégorie de U9 à U15, les maillots suivants seront remis à la dernière épreuve du challenge à MORTEAU le 16 juin.

Maillot jaune : Leader du Classement général

Maillot bleu : Leader route

Maillot vert : Leader sprint (épreuves sprint – CLM Individuel ou Montée)

Maillot rouge : Leader Cyclo-cross

Maillot orange : Leader agilité -Méca-jeux

Maillot Blanc : Leader 1^{ère} année

Maillot Rose : Leader Féminine

Maillot Argent : CLM par équipes : Leader CLUB

Attention, un concurrent ne pourra prétendre à 2 maillots, sauf celui de CLM par équipes. L'ordre de l'attribution des maillots s'effectue suivant l'ordre ci-dessus. Aucun cumul possible. Si la leader féminine se voit attribuer un autre maillot, elle aura le choix du maillot.

Grille de départ

Pas de grille sur les épreuves route, mais seulement sur les épreuves cyclo-cross, sur la base du classement général. Pour favoriser la progression du cyclisme féminin, les féminines seront placées devant les garçons à une distance suffisante pour ne pas les gêner.

Epreuves d'Agilité

Cette épreuve aura un coefficient 1 comme les autres épreuves

Contre la Montre par équipes

Des Contre la Montre par équipes seront organisés afin d'initier nos coureurs à cette épreuve et les faire progresser. Une équipe de club devra être composée de 1 U11, 1 U13, 1 U15 et une féminine de l'une de ces catégories. Les clubs pourront engager plusieurs équipes. On retiendra le meilleur résultat pour l'attribution des points au club.

Les clubs qui ne pourront pas composer une équipe, auront la possibilité de s'unir pour composer une équipe complète ou l'organisateur effectuera la composition des équipes d'après le classement de l'épreuve Route afin d'harmoniser la force des équipes.

La grille de points individuelle sera utilisée pour l'attribution des points aux clubs. (1^{ère} équipe 50pts, 2^{ème} équipe 44pts etc...) Pour les équipes « ENTENTES DE CLUBS », les points seront attribués aux clubs en proportion de leur participation à la composition de l'équipe.

Règlementation

Tous les coureurs participant à ce challenge doivent respecter la réglementation fédérale, et en particulier le développement de leur catégorie. Un contrôle des braquets pourra être effectué sur chaque course, à l'initiative des arbitres.

Voir annexe du tableau des développements.

- L'encadrement de l'équipe régionale devra être constituée en priorité par les clubs des coureurs qui la composeront et qui devront se déclarer dès le début des épreuves du challenge.